

**PLUS DE SALAIRES  
MOINS DE PRECAIRES**

FEDERATION GENERALE DES  
FONCTIONNAIRES  
46, rue des Petites Ecuries  
75010 - PARIS

**FGF**  
FORCE OUVRIÈRE

## FO REVENDIQUE

### L'AUGMENTATION DES SALAIRES, PENSIONS ET RETRAITES

Pour relancer la consommation, qui crée de la croissance et des emplois :

#### IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES ET PENSIONS DE TOUS LES AGENTS PUBLICS (Fonctionnaires, Non-titulaires, Ouvriers...)

Pour cela, FO exige :

- l'ouverture immédiate de la négociation,
- l'augmentation du pouvoir d'achat par la revalorisation substantielle de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes imposées (5 %) par les gouvernements successifs,
- l'attribution et l'augmentation de l'indemnité de résidence,
- l'attribution et l'extension d'une prime ou indemnité de transports.

### LA REFONTE DE LA GRILLE INDICIAIRE

La grille indiciaire est basée sur le principe de fonction publique de carrière et d'égalité d'accès pour tous grâce au recrutement par concours. Elle est fondée sur l'existence des corps, grades et catégories, reconnaissant les qualifications détenues, l'expérience acquise, permettant un réel déroulement de carrière pour tous,

FO revendique la refonte de la grille indiciaire avec les principes suivants :

- Rémunération
  - 1<sup>er</sup> principe : L'indice de départ dans la Fonction publique doit être calculé sur la base de 120% du S.M.I.C.
  - 2<sup>ème</sup> principe : Le rapport entre l'indice de départ et l'indice terminal de la grille indiciaire doit être de 1 à 6 avec intégration des échelles-lettres.
  - 3<sup>ème</sup> principe : Les échelles indiciaires proposées intègrent les différents régimes indemnitaires sur la base d'un pourcentage moyen par catégorie. Ceci n'occulte pas la possibilité de percevoir des indemnités liées à des sujétions spéciales.
- Déroulement de carrière
- Maintien des catégories statutaires A, B, C
- Parité indiciaire entre les filières professionnelles (administratifs, techniques, services, etc...)

### LA DRASTIQUE REDUCTION DE LA PRECARITE

#### NON à la précarité ! De vrais emplois pour de vrais salaires !

Plus de 900 000 agents non titulaires ! Sans compter les emplois aidés (CES,...)

#### ÇA SUFFIT !

Les citoyens ont besoin d'un service public qui les traite également quelle que soit leur situation financière, familiale, géographique... en application des lois et règlements.

Or, la précarité des agents fragilise les principes de neutralité et d'indépendance du service public : FO revendique des emplois statutaires.

Le régime de retraite complémentaire obligatoire, l'IRCANTEC, est sérieusement menacé : augmentation des cotisations (+ 45%), baisse de la retraite.

### LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE VERITABLE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SOLIDAIRE

Les Mutuelles de fonctionnaires dans la Fonction publique de l'Etat sont en danger de mort : au prétexte d'une « saine concurrence », selon Bruxelles, le Conseil d'Etat vient de leur interdire toute aide de l'Etat (locaux – agents – subventions)... Pourtant la suppression d'emplois, la précarité, le vieillissement ont des conséquences graves pour les agents adhérents des Mutuelles. Seules les mutuelles peuvent leur apporter les solidarités professionnelles et intergénérationnelles – ce qui n'est pas le cas des assurances privées.

**TOUS EN GREVE LE 4 OCTOBRE 2005**